



*Bien vivre ensemble*



EDITO

1

Budget 2018

2

Vie communale

3

Les Écoles  
CCAS  
État Civil  
Permis de construire  
Travaux  
Un logo pour notre village  
Visite

Vie associative

9

UJMM  
Football FC Varèze  
Basket UJBM  
Volley Ball UJMM  
Club des supporters de l'ASSE  
Club de marche OVIV  
ACCA Chasse  
Sou des Écoles  
Association OVIV  
Lud'OVIV  
Une vie, un arbre

évÉnements

19

Cérémonies  
Cinéma de plein air  
Fête de la Saint Patrick

infos pratiques

22

ADMR de la Varèze  
Extension du PPI de la centrale nucléaire  
Syndicat des Eaux  
SITCOM Tri sélectif  
Antenne 4G  
Élections municipales 15 et 22 mars 2020  
Bibliothèque de Vernioz  
Déchetterie  
SSIAD  
Don du Sang  
SIRRA  
Médiathèque ÉCuME  
Formalités administratives

manifestations 2020

36

Mémo pratique

37

L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
VOUS SOUHAITE  
UNE TRÈS  
BONNE ANNÉE



*La Commission Communication remercie les associations qui nous ont transmis leurs documents et photos pour la réalisation du bulletin municipal, ainsi que tous les annonceurs pour leur soutien.*

*Nous remercions également tous les bénévoles qui, par leurs actions, animent le village et le rendent agréable à vivre.*

Rédaction : Commission de Communication  
de la mairie de MONSTEROUX-MILIEU

Réalisation et impression : Éditions JP MARTIN  
Bât. le Miles - 30, av. Général Leclerc - Vienne - 06 51 95 55 12

Conception graphique : Magali ARNAUD  
Correction - relecture : « Plume & Lettres » Pascal BELON-THOMAS



## C hers Monsteroudaires,

Un an s'est écoulé depuis le dernier journal municipal. Hormis le ronronnement apparent de notre commune, nous avons eu quelques événements particuliers. Il est vrai que le travail constant de l'équipe municipale n'est pas toujours visible.

Je vous en liste quelques-uns et je vous prie de m'excuser si je heurte votre sensibilité par quelques oublis de certains.

Nous venons de vivre une période compliquée avec cet épisode neigeux et ses conséquences sur les différents réseaux dont, principalement, l'électrique.

Cela nous rappelle combien notre confort est fragile et combien la solidarité dont certains (hélas pas tous) ont fait preuve est importante. Seul, on est peu de chose. Les routes ont été fortement impactées et je comprends que vous ayez trouvé long le délai pour rétablir une situation normale.

Certains habitants se sont eux-mêmes organisés et je les en remercie car, par souci d'économie pour ne pas trop peser sur vos (nos) impôts, nous avons peu de moyens humains et matériels pour intervenir face à ces intempéries exceptionnelles.

Les véhicules nécessaires n'étaient pas disponibles immédiatement car très sollicités. Un peu plus de solidarité dans ce sens aurait amélioré la situation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nous appartenons à la nouvelle communauté de Commune d'Entre Bièvre et Rhône (EBER). C'est une nouvelle configuration politique intercommunale qui se présente à nous, avec ses avantages et ses inconvénients. Cette situation nous apporte d'autres moyens dont l'efficacité dépendra de la volonté des intervenants dans la gestion politique. Je suis optimiste même si tout n'est pas facile face à d'autres contraintes.

L'événement principal à noter sera pour certains l'inauguration des vestiaires du site sportif, suivi un peu trop tard de la réalisation d'une nouvelle main courante pour répondre aux normes. L'UJMM et le FCV ont remis en état le terrain en procédant au nivellement et à l'engazonnement.

Pour l'école élémentaire, nous avons entrepris la démarche de rénovation du système de chauffage et d'isolation (froid et chaud) avec la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) afin que les enfants et les enseignantes puissent travailler dans de meilleures conditions. Et quelques aménagements ont eu lieu à l'extérieur comme à l'intérieur.

L'école maternelle a profité aussi de certains travaux intérieurs et extérieurs pour maintenir l'établissement en bon état et améliorer aussi l'isolation et le confort. Pour la cantine, les interventions ont été plus modestes.

Nous avons connu quelques belles animations, dans le village ou chez nos voisins, grâce à l'implication

constante des associations qui créent le lien social de la Varèze. Notre soirée cinéma (organisée en collaboration avec l'UJMM, l'OVIV initiatrice et le CCAS) et la fête de la Saint Patrick (organisée par l'UJMM) ont été exceptionnelles par l'affluence et la convivialité. Merci à vous.

Toutes les autres associations ne démeritent pas, au contraire, nous avons eu des moments forts avec la kermesse des écoles, l'anniversaire des 20 ans du club 100 des supporters de l'ASSE. Et bien d'autres dont la liste serait trop longue et que j'encourage dans leur volonté de bien faire.

Quelques travaux d'aménagement sont réalisés ou à venir pour que notre village soit encore plus agréable, le plateau ralentisseur pour sécuriser le carrefour de la RD avec le Chemin des Haies entre autre.

Un beau projet de construction d'une médiathèque intercommunale est en cours. En mutualisant les moyens des quatre communes (Vernioz, Montseveroux, Chalon et la nôtre) nous pourrions proposer un meilleur service à nos habitants et nos écoles. Un autre qui nous tient aussi à cœur est la construction d'une antenne sur le site sportif afin (et enfin) d'avoir du réseau pour nos téléphones portables. Nous espérons la mise en service pour juin 2020.

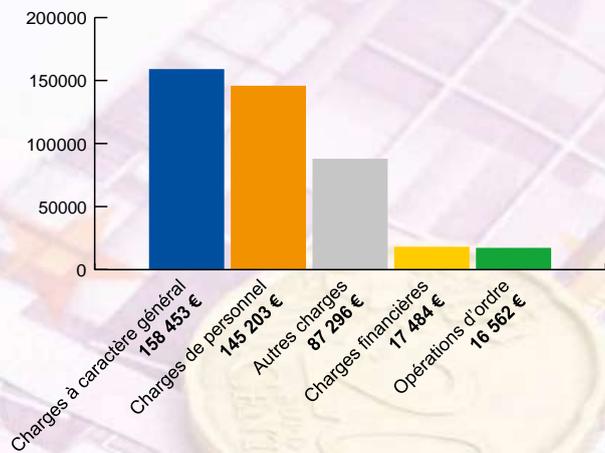
Je remercie une nouvelle fois, et je ne le ferai jamais assez, tous ceux qui se sont impliqués pour le bon fonctionnement de notre commune, qu'ils soient élus, employés ou membres des associations.

Des projets (la liste serait trop longue) sont étudiés et seront peut-être lancés avant la fin du mandat prévu au mois de mars. Mais tout sera fait pour que la nouvelle équipe puisse, si elle le désire, continuer dans cette bonne voie initiée par mon prédécesseur. Avant de finir, je rappelle que le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Centrale de Saint Alban - Saint Maurice est passé d'un rayon de 10 km à 20 km. Notre commune étant maintenant impactée par cette modification, les consignes particulières de précaution sont à connaître et nous devons savoir les appliquer suivant les recommandations et explications des services concernés d'EDF.

Je vous souhaite de passer une bonne fin d'année et de bonnes fêtes. Puisseons-nous nous retrouver pour les vœux le **12 janvier à 11 h** dans les meilleures conditions possibles.

Denis MERLIN

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 424 998 €

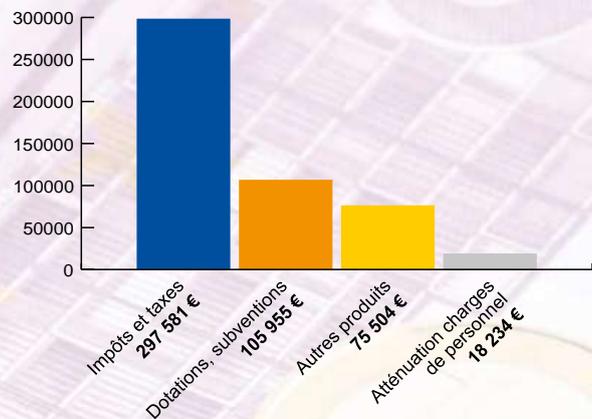


L'essentiel des dépenses de fonctionnement de la commune sont incompressibles et liées principalement :

- ◆ aux charges générales (eau, électricité, gaz, fournitures, entretiens...),
- ◆ aux charges de personnel (salaires, charges patronales...).

Les dépenses de fonctionnement sont stables depuis 2014 et oscillent entre 410 et 430 000 € par an.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 497 274 €

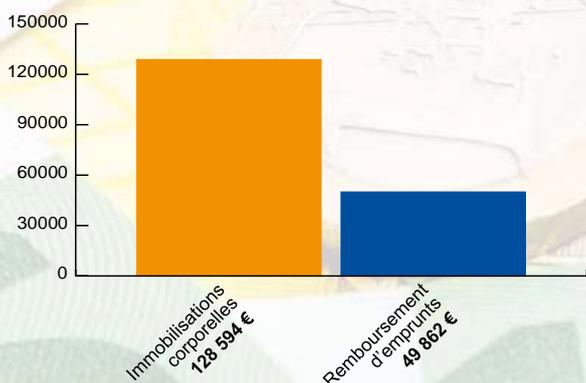


Les impôts locaux communaux n'ont pas augmenté en 2018 et ils ont rapporté 10 000 € de moins qu'en 2017.

Les dotations et subventions varient de 105 à 130 000 € selon les années.

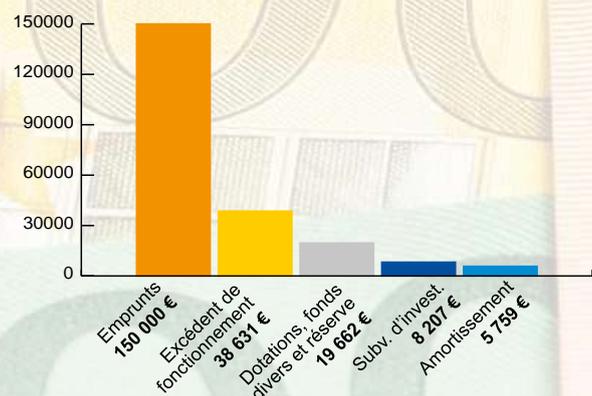
Les recettes de fonctionnement sont stables depuis 2015 et totalisent entre 488 et 512 000 €.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 178 834 €



Les remboursements d'emprunts varient peu d'une année sur l'autre : de 50 à 60 000 € depuis 2014. Les immobilisations corporelles sont très variables en fonction des projets communaux terminés dans l'année.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 222 260 €



La commune s'est endettée pour la rénovation des vestiaires du stade et ces emprunts sont remboursés au fur et à mesure de la réception des subventions de la Région et des autres partenaires. Un excédent de fonctionnement donne une petite autonomie à la commune.

# LES ÉCOLES

## ÉCOLE MATERNELLE

À l'école, nous apprenons par le jeu : dans les coins jeux de la classe, pendant les ateliers. Il y a aussi la récréation le matin et l'après-midi pour les moyens.

L'école maternelle du Gontard accueille 87 élèves nés en 2015 et 2016 pour cette année scolaire 2019 - 2020.

### Les activités à l'école :

Chaque jour, les élèves font du sport dans la salle de motricité. Les temps d'ateliers dans chaque classe : nous travaillons autour des albums, des lettres, des nombres des formes, et nous apprenons à résoudre des problèmes...



Cette année, les maîtresses ont préparé deux grands projets :

- ◆ Un projet autour des émotions et des couleurs, avec la création d'un livre des émotions, et un spectacle le 16/04/20 à 18h à la salle du gymnase de Monsteroux-Milieu où les enfants montreront un travail en musique et expression corporelle.
- ◆ Un projet autour du paysage, en lien avec le musée Mainssieux de Voiron.
- ◆ Chaque classe se rendra au musée pour une visite et un temps d'atelier de pratique artistique avec une artiste du 27 au 30 janvier 2020.



NOUS VOUS RAPPELONS  
QUE L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE  
À PARTIR DE 3 ANS  
(FÉVRIER 2020 AU PLUS TARD)

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire Paul DATRY compte 58 élèves de la Grande Section au CM2 pour cette année 2019-2020.

Une multitude de projets seront menés afin d'égayer et de diversifier les apprentissages.

Pour le sport, natation au centre nautique Aqualone, football avec le club FC Varèze, handball avec le club de Beaurepaire, rugby avec l'USCA des Côtes d'Are, course d'orientation avec des intervenants extérieurs seront proposés aux élèves selon les classes.

D'un point de vue artistique, les CE / CM ont pu aller au cinéma voir « *le voyage du prince* », les GS / CP vont participer à un projet départemental ARCHITECTURE 38.

Un grand spectacle sur les musiques de films sera créé avec les CE / CM accompagnés d'un orchestre et d'une chorale à l'aide de notre intervenante. Il sera présenté aux familles le samedi 6 juin 2020 dans la salle des fêtes de Cour et Buis.

Les élèves éliront au printemps leur livre préféré dans la sélection de livres du prix Nord Isère avec la bibliothèque de Cour et Buis.

Enfin les GS / CP bénéficient de séances jeux avec la ludothèque Lud'OVIV. Une belle collaboration qui permet aux enfants d'apprendre à jouer ensemble, à respecter les règles et à découvrir de nouveaux jeux. De bons moments, de belles rencontres et une grande implication de chacun pour mener à bien tous ces projets !!!!

Toutes ces activités sont possibles grâce à la mobilisation des parents du sou des écoles, à la coopérative scolaire et au financement de la mairie.



# CCAS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public communal qui gère et coordonne les actions sociales de la commune.

### Composition du Conseil administration :

- ◆ Président de droit : M. Merlin Denis, Monsieur le Maire
- ◆ Membres élus par le Conseil Municipal : Danielle Marron, Solange Cartier Batteson, Mauricette Mas, Ivan Démarre.
- ◆ Membres extérieurs : Hélène Soukiassian, Nicole Roux, Michelle Romatif, Lucienne Mélandi, Roberte Gagneur.

Le CCAS a pour objectif de venir en aide aux personnes qui rencontrent une difficulté dans leur parcours de vie.

L'équipe du CCAS est à l'écoute et disponible pour orienter les personnes, les accompagner dans leur démarches administratives (téléalarme, portage de repas, aide pour le dossier d'autonomie ou autre intervention plan canicule...).

Nous travaillons en collaboration avec la secrétaire de mairie qui recueille et rassemble les données.

Cette année a été doublement riche grâce au travail de partenariat avec les associations UJMM, le Centre Social OVIV et les communes environnantes (Vernioz, Montseveroux).

Nous avons participé au cinéma plein air le 21 juin, le samedi 5 octobre le CCAS a été invité à un après-midi théâtre par le CCAS de Vernioz.

Ensuite après avoir mis en place l'année dernière une rencontre inter-club sur la commune, cette année Montseveroux nous a invités à son tour le 17 octobre.

Ces moments de rencontre ont été une réussite et appréciés de tous.

On remercie les associations, les CCAS des communes et les clubs voisins pour leur participation à ces animations.

**Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020 !**

**Pour finir l'année 2019, le repas de Noël s'est déroulé le 12 décembre à la salle polyvalente de Monsteroux-Milieu.**

Pour ces services, renseignements à la mairie.  
**Contact de la mairie**  
 ☎ 04 74 57 83 50  
 Mail :  
[mairie.monsteroux@entre-bievretrhone.fr](mailto:mairie.monsteroux@entre-bievretrhone.fr)



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

CHAUCHAT <b>Timothée</b>	19 décembre 2018
CELARD <b>Aaron</b>	20 mars 2019
LODI-CHEMAIN <b>Mahé</b>	21 mars 2019
MANDRAN <b>Samuel</b>	24 avril 2019
CHARPENTIER <b>Ezio</b>	10 juin 2019
ROBIN <b>Mathias</b>	11 août 2019

## MARIAGES

MARTINS CORREIA <b>Christophe</b> et AMBIT <b>Jennifer</b>	13 juillet 2019
---	-----------------

## DÉCÈS

M <sup>me</sup> PEYRARD <b>Rosa</b>	7 février 2019
M <sup>me</sup> REVOLLET <b>Madeleine</b>	7 juin 2019
M. DA SILVAQUINTAS <b>Alberto</b>	14 septembre 2019
M. GARCIA <b>Marc</b>	23 octobre 2019



# PERMIS DE CONSTRUIRE

- ◆ Monsieur CARCEL **Jordan**  
et Madame FERRER **Marie**  
*Construction d'une maison individuelle*
- ◆ Monsieur et Madame GAUTHERON **Florian**  
*Construction d'une maison individuelle*
- ◆ Monsieur et Madame CAPARROS **Bruno**  
*Construction d'une piscine*



# TRAVAUX

## TRAVAUX AU STADE DU GONTARD

Les nouveaux vestiaires du stade du Gontard ont été inaugurés le samedi 29 juin 2019 en présence du Maire et de nombreux élus, du Président de l'UJMM et du Président du FC Varèze. Les travaux engagés en 2018 ont été achevés cet été avec à la clé de nouvelles installations modernisées et plus fonctionnelles.



Des travaux de remplacement de la main courante qui entoure la pelouse du terrain de football viennent de s'achever.



## TRAVAUX À L'ÉCOLE

Un abri pour le rangement du matériel servant aux activités extérieures a été construit cet été.



### TRAVAUX AU COLOMBARIUM

Le jardin du souvenir avait piètre allure avec son tour de rondins de bois qui était abîmé par les affres du temps.

L'ensemble a été rénové !

Depuis fin octobre, un joli tour propre et blanc encadre le souvenir de ceux qui nous étaient chers. On leur devait bien ça !



### TRAVAUX DE VOIRIES SUR LA COMMUNE

Comme vous avez pu le constater, Enedis a procédé à la sécurisation de la ligne moyenne tension par enfouissement le long de la route du Pilat.

La fibre optique est également en cours de pose dans une tranchée entre Le Gontard et Vernioz. Le raccordement de notre commune à la fibre est prévu pour 2020.

Ces travaux entraînent provisoirement quelques désagréments pour les automobilistes en raison de l'alternance de la circulation régulée par des feux tricolores.

### AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Afin de sécuriser la circulation dans la traversée du village, un plateau surélevé a été réalisé au carrefour de la RD 37 entre le chemin des haies et le chemin des Acacias. La maîtrise d'œuvre a été assurée par la communauté de commune EBER.

### ACCÈS À L'ÉGLISE

Le chemin d'accès à l'église a été rénové avec le revêtement d'un enduit bi couche.



## UN LOGO POUR NOTRE VILLAGE



Jusqu'à présent notre commune ne possédait pas de logo ni d'emblème ni de blason. Comme vous avez pu le visualiser sur la page de couverture, nous avons souhaité apporter une identité à notre village en créant un logo pour notre commune.

Un logo est un élément fédérateur caractérisant les valeurs de notre commune dans lesquelles chaque habitant se reconnaîtra.

Notre église du XII<sup>ème</sup> siècle dominant le village fait partie de notre patrimoine historique, la Varèze cheminant entre nos collines reflète la sérénité d'un village où il fait bon vivre, l'arbre symbolise notre ancrage rural. Ce sont ces éléments qui ont bâti notre village à travers l'histoire que nous avons voulu mettre en avant à travers ce logo.

Nous souhaitons que l'ensemble des habitants de notre village se retrouvent à travers ce symbole de Monsteroux-Milieu.

L'équipe Communication

# VISITE

## QUAND LES ÉLUS VISITENT LA CENTRALE DE SAINT ALBAN DU RHÔNE

Le gouvernement a adopté une extension du Plan particulier d'intervention (PPI) autour des centrales nucléaires de France de 10 à 20 km. En Isère, cent communes sont concernées par ce nouveau périmètre de sécurité dont Monsteroux-Milieu.

L'ensemble du conseil municipal de Monsteroux-Milieu a été convié au printemps 2019 pour effectuer une visite de l'installation de Saint-Alban.

Sept conseillers municipaux accompagnés en partie par leur conjoint ont pu participer à la visite organisée le 26 septembre.

La centrale nucléaire est implantée sur la rive gauche du Rhône, à 50 km au sud de Lyon et occupe une superficie de 180 hectares, sur les territoires des communes de Saint-Alban-du-Rhône et de Saint-Maurice-l'Exil.

Elle est dotée de deux unités de production de 1 300 MW couplées au réseau électrique national.

Chaque année, la centrale produit en moyenne près de 18 milliards de kWh, ce qui équivaut à 30 % de la consommation de la région Auvergne Rhône-Alpes. La visite a duré cinq heures et a permis aux participants de mieux connaître l'histoire de l'électricité, les enjeux énergétiques, les moyens de production, le fonctionnement d'une centrale ainsi que les exigences de sécurité.

Une des tranches étant arrêtée, nous avons pu en faire une visite complète (bâtiment réacteur / salle des machines...).



**DÉPLACEMENT MAISON DE RETRAITE ET À DOMICILE**

**OPTIQUE GAUTHIER**

www.optiquegauthier.fr

**2 magasins à votre service ...**

**VIENNE** • 2, Avenue Berthelot  
Tél. 04 74 78 07 01

**PONT-EVEQUE** • 98, Montée Magnat  
Tél. 04 74 59 08 35

**SERVICES PLUS**

- 3X TIERS PAYANT
- CONTRÔLE DE LA PUE
- LENTILLES DE CONTACT
- 2ème PAIRE GRATUITE
- LUNETTE DE SÉCURITÉ

**R**  
**RODENSTOCK**  
www. rodenstock.com

**PROTECTION CONTRE LA LUMIÈRE BLEUE NOCIVE\***

# UJMM

L'Assemblée générale du 20 septembre a conclu une année particulière pour l'UJMM.

Ainsi **le chantier de rénovation des vestiaires** a occupé de nombreuses heures de nos réunions, suscité quelques débats : nombres de clés, nombres de prises, teinte des murs... et mobilisé nos présidents et notre trésorier à de nombreuses réunions avec les élus et les artisans.

**Année singulière** aussi par le nombre de manifestations que nous avons organisées :

- ◆ **La matinée moules - frites** le 2 décembre 2018 où tout a été vendu et nous prévoyons d'augmenter le nombre d'andouillettes pour la prochaine édition.
- ◆ **La galette et les vœux de nos présidents** le 15 janvier qui est un moment d'amitié et de partage pour les membres de notre association.
- ◆ **Le vide-greniers** le 22 avril qui a permis à de nombreux vendeurs et acheteurs de se rencontrer autour de belles affaires et aussi d'apprécier le savoir-faire de notre cuisinier.
- ◆ **Le concours de pétanque** en semi-nocturne le 29 mai qui a réuni 30 doublettes.

Deux nouvelles manifestations se sont ajoutées à ce calendrier :

- ◆ **La première soirée de la St Patrick** le 15 mars avec le groupe « Les Chaussettes raides » et une offre de restauration et de boissons qui a ravi de nombreux participants de Monsteroux et des communes voisines.

- ◆ Une co-organisation avec l'OVIV et le CCAS le 21 juin pour **la soirée cinéma plein-air**, retranchée dans le gymnase mais qui a rassemblé + de 200 personnes devant une sympathique comédie.

Je terminerai cette liste par **l'inauguration des vestiaires** le 29 juin, avec la présence de nombreux élus, mais peu d'habitants de la commune et de joueurs malgré une bonne diffusion de l'information. La période de canicule que nous traversons à cette date explique peut-être cela.

Pour la préparation de toutes ces manifestations, nous nous sommes **réunis en CA** 12 fois, tous les 2<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois et le plus souvent dans la salle Paul DATRY.

Pour conclure, nous pouvons dire que pour les membres actifs de l'UJMM, 2019 restera pour longtemps le symbole d'une année riche en événements et la preuve qu'en unissant les idées, les talents et les volontés, on peut encore réaliser de belles choses dans l'intérêt de tous.

## CONTACT

**TOGNARELLI Pascal**  
230, chemin du Berod  
38122 MONSTEROUX-MILIEU  
Tél. 04 74 57 84 82  
Mobile 06 10 12 77 69  
e-mail : [pascaltognarelli@gmail.com](mailto:pascaltognarelli@gmail.com)



# FOOTBALL FC VARÈZE

Cette saison 2019-2020, nous avons 4 arbitres officiels : **Hafed Arous** et **Alain Roussillon**, **Fabrice Smacchia** et **Alan Marey** officient

les samedis et dimanches sur les terrains de la région et du département. L'occasion est belle de les remercier au nom du club et de les féliciter pour cet engagement extraordinaire ; chacun d'entre nous qui a eu un sifflet dans la bouche un jour comprendra. Sportivement, le bilan de la fin de saison 2018-2019, est globalement satisfaisant.

**Nos féminines**, encadrées par **Laurent Roche**, **Jonathan Farrugio** et **Sébastien Lebrat** ont remporté en juin dernier leur **deuxième Coupe de l'Isère** en 10 ans d'existence ! **Quelle réussite et quels moments de bonheur** ! Elles jouent cette saison au deuxième niveau pour les poules de brassage.

**L'équipe fanion** a validé son ticket pour le **niveau régional R3**. Il faudra mettre tout en œuvre pour que le phénomène d'ascenseur ne se reproduise pour la quatrième fois ! Les constats sont moins réjouissants au niveau des équipes 2 et 3. Les bilans sportifs sont compliqués puisque les maintiens aux niveaux D3 et D5 ont surtout été dus à la refonte des poules de championnat du District de l'Isère.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le **début de saison est presque satisfaisant** également puisque l'équipe fanion a un bilan de 4 défaites, 2 nuls et 2 victoires dans sa poule de R3 mais aussi un 5<sup>ème</sup> tour en Coupe de France (« record » égalé) face à l'Olympique Valence.



Les **3 équipes seniors** sont encadrées cette saison par **Mickaël Plouvin** aidé de **Yannick Saunier** pour l'équipe fanion, **Jérémy Vanspranghe** et **Rémy Martinez** pour l'équipe réserve, et **Eric Mondet**, **André Ballerand** et **Sébastien Sibué** pour l'équipe 3. **Nos féminines** jouent cette saison au plus haut niveau départemental, l'encadrement fort de sa victoire en coupe ayant choisi de poursuivre l'aventure. On ne change pas une équipe qui gagne. Cette année, **les U18 féminines** sont coachées par **Léa Grenouiller** et **Sandy Dagrenat**, les jeunes filles ont déjà joué quelques matchs avec un bilan satisfaisant.

**Au rayon jeunes, l'école de foot**, sous les orientations et la direction de **Thibaut Gautheron**, se développe. Nos éducateurs continuent de se former auprès des instances fédérales, au prix de quelques jours de congés et d'une belle énergie pour faire l'effort de retourner à l'école. Chaque catégorie est encadrée par un éducateur formé et diplômé.

**Le Futsal** est désormais bien installé grâce au gymnase du Gontard, chaque vendredi soir, en loisir, une douzaine de copains se retrouve encadrés par **Olivier Jacques**. **Les vétérans** profitent toujours de l'équipement chaque mardi soir pour s'entraîner au chaud. Les hommes de **Jérôme Cerqueira** jouent leurs matchs le vendredi soir.

**Les deux complexes sportifs** ont vu les travaux de vestiaires se terminer dans le courant et sur la fin de la saison 2018-2019. Il s'agit là d'un grand pas pour l'amélioration des infrastructures. Mais les projets sont encore nombreux car le confort de chacun des pratiquants, la qualité des installations sont le souci permanent des membres du bureau. **Au Gontard**, les nouvelles mains courantes arrivent, la pelouse a été soignée et réensemencée. **À Cour et Buis**, un accès sécurisé tel qu'exigé par les instances a été mis en place. Sur les 2 sites, nous avons déjà sollicité les municipalités pour obtenir **des éclairages performants**, conformes et fiables. Ils seront forcément écologiques et peu énergivores, **Nos engagements en main d'œuvre et au niveau financier sont donc permanents et quasiment uniques**. Nous avons besoin de ressources et sans votre aide rien ne sera possible !

Nous lançons donc, **ENCORE ET TOUJOURS, un appel aux dons mécénats (entreprise et particuliers)**. Les dons mécénats sont déductibles des impôts à hauteur de 60 % pour les entreprises et à 66 % pour les particuliers (renseignements auprès de Sylvie Fanjat 06 25 85 62 26).

Et encore merci à **nos sponsors**, merci aux communes de **Monsteroux-Milieu**, **Cour et Buis**, **Montseveroux**, **Vernioz** et **Chalon** pour leur aide, merci à **l'UJMM** pour l'entretien des installations du Gontard... **Merci à vous tous**. Parce que Varèze, **ROUGE** ! Parce que Varèze, **BLEU** ! Parce que Varèze, **ROUGE ET BLEU** !

**Meilleurs vœux pour cette année 2020.**

**M. THIBERT David**  
Ch. des Combonnières  
4 Lot. la Combe de la Chapelle  
38150 LA CHAPELLE DE SURIEU  
Tél. 04 74 59 21 76  
e-mail : dt.thibert@orange.fr

# BASKET UJBM

## UNION DES JEUNES BASKET MONSTEROUX SAISON 2019-2020

Nos joueurs et joueuses se sont retrouvés début septembre pour une nouvelle saison sportive.

Pour cette saison, le Club compte 3 équipes jeunes et 2 équipes seniors loisirs.

Les matchs de nos jeunes équipes ont lieu le samedi au Gymnase du Gontard. N'hésitez pas à venir les encourager.

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à nous rejoindre 📧 les horaires des entraînements et des matchs sont communiqués sur notre site internet.

- ◆ Nous perpétuons notre Arbre de Noël le **vendredi 13 décembre 2019**.
- ◆ Le **samedi 11 janvier 2020** aura lieu notre traditionnelle vente de galettes des rois.
- ◆ Le **dimanche 29 mars 2020**, nous organiserons un concours de coinche à partir de 14 h à la salle polyvalente du Gontard.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [ujbm.communication@gmail.com](mailto:ujbm.communication@gmail.com) ou à vous connecter sur notre site internet : [www.ujbmonsteroux-basket.fr](http://www.ujbmonsteroux-basket.fr) ou sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/basketmonsteroux/>



- ◆ Le **week-end des 6 et 7 juin 2020** se déroulera notre tournoi annuel. Le samedi 6 juin 2020 à partir de 13 h 30 les U13 se rencontreront et en semi-nocturne pour les équipes seniors à partir de 18 h 30 et le dimanche 7 juin 2020 à partir de 9 h pour les équipes jeunes.
- ◆ Le **vendredi 12 juin 2020**, notre concours de pétanque aura lieu à partir de 18 h 30 au stade du Gontard.
- ◆ Le **samedi 20 juin 2020**, l'assemblée générale du Club se tiendra à partir de 11 h à la Salle des Trophées.

M<sup>me</sup> **LABAT Chantal**  
31, chemin de la Sablière  
38150 VILLE SOUS ANJOU  
Tél. 04 74 84 17 55 - Mobile 06 12 65 56 81





**abcpeinture**  
sarl  
*embellir votre patrimoine*

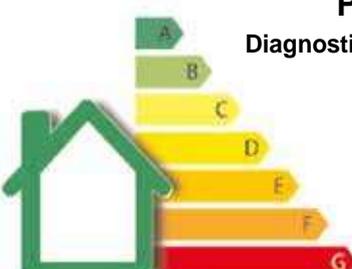
- ▬ Peinture - Décoration
- ▬ Plâtrerie - Placo
- ▬ Rénovation intérieure - Sinistre - Neuf
- ▬ Revêtement sol et mur
- ▬ Aménagement - Agencement - Menuiserie
- Décapage par aérogommage

**04.74.31.05.46**

[www.abcpeinture.fr](http://www.abcpeinture.fr)

ZI de l'Abbaye - PONT-EVEQUE





**PEDRENO Alain**  
Diagnostics Vente ou Location  
Tél. 04 72 51 18 42  
Port. 06 75 64 83 21  
459, route du Bussin  
38780 EYZIN-PINET  
16, Lotissement  
les Chanturières  
69360 COMMUNAY

**DIAG IMMO EXPERTISES**

Email : [diagimmoexpertises@yahoo.fr](mailto:diagimmoexpertises@yahoo.fr) [www.diag-immo-expertises.com](http://www.diag-immo-expertises.com)

# VOLLEY BALL UJMM

## VOLLEY DÉTENTE SECTION DE L'UJMM

Tous les lundis à 20 h 30.  
 Au gymnase du Gontard.  
 Équipes mixtes adultes.  
 Très bonne ambiance ! 🍷



# CLUB DES SUPPORTERS DE L'ASSE

## L'ASSE « SECTION 100 »

On sait après toutes ces années de duels fratricides que le derby est à part. La dernière édition du rendez-vous entre voisins l'a une nouvelle fois prouvé. En s'élevant dans le ciel stéphanois pour reprendre victorieusement de la tête un centre de Boudebouz. Robert Beric n'a pas seulement donné la victoire aux siens dans les ultimes secondes il a aussi et surtout matérialisé le rebond spectaculaire des verts.

Claude Puel est bien l'homme de la « Remontada » ponctuée par 6 matchs sans défaite aujourd'hui. Souffrir, lutter, deux verbes régulièrement utilisés par Claude Puel dont la science de la victoire rejaillit sur tout un groupe.

Tout comme le technicien, nous supporters, voulons que ça dure pour enclencher une place EUROPÉENNE.....

**CONTACT**  
 Charles MOUCHIROUD  
 219, route du Pilat  
 38122 MONSTEROUX MILIEU  
 Tél. 04 74 57 83 65



**LES VERTS EN SÉLECTION**



**PÔLE IMMOBILIER**  
 TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

*Prenez chez nous pour entrer chez vous!*

**AGENCES À ESTRABLIN & JARDIN**

**04.74.57.62.23**  
 pole.immobilier@free.fr

[www.pole-immobilier38.com](http://www.pole-immobilier38.com)



17, La Dartamas le Bas  
 300 Route de Saint Sorlin  
 38200 JARDIN

240 Rte de la Vezonne  
 38780 ESTRABLIN

# CLUB DE MARCHÉ OVIV

## LES MARCHEURS 2019

Le groupe de marche a repris son activité le 4 septembre. À ce jour nous comptons 67 adhérents et les nouveaux sont la bienvenue.

On rappelle que les rendez-vous sont tous les mardis à 13h30 au stade du Gontard ou 14h sur le site de la marche. Les circuits font environ 10 km, nous avons aussi quelques sorties à la journée de 15 km environ.

À chaque retour des marches, nous pouvons déguster des pâtisseries confectionnées généreusement par les marcheurs. Cette convivialité permet des échanges sachant que les participants viennent de plusieurs villages environnants.



Pour tout renseignement,  
s'adresser à M<sup>me</sup> Merlin Lily au 06 60 76 81 83  
ou [lilymerlin13@orange.fr](mailto:lilymerlin13@orange.fr)



# SGF

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - RENOVATION

252, Avenue Georges et Louis Frèrejean - 38780 Pont-Évêque

☎ 09 54 51 69 35 ☎ 06 86 07 94 59



✉ [sgfcouverture@gmail.com](mailto:sgfcouverture@gmail.com)

📘 SGF.Charpente

DEVIS GRATUIT



HABILLAGE TOITURES  
PVC ET ALU

POSE DE VELLUX  
ET AUVENTS

POSE GOUTTIERE  
ZINC ET ALU

ISOLATION DES COMBLES

EXTENSION TOUT  
TYPE DE TOITURE

# ACCA CHASSE

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE DE MONSTEROUX-MILIEU

Le siège de cette association est en mairie de Monsteroux-Milieu. Le **23 février 2020**, l'ACCA organise une matinée gourmande, elle vous proposera de déguster le boudin à la chaudière préparé par Denis et cuit par Dédé, les spécialistes incontournables pour la fabrication du boudin dans la plus pure tradition du village. L'ACCA vous proposera aussi des saucisses gueuses et des petites saucisses à grillées préparées par Michel et assisté par le reste de la troupe, vous nous en donnerez des nouvelles. Venez nombreux participer à cette matinée gourmande, vous passerez un excellent moment dans la bonne humeur et la convivialité.



### Composition du bureau de l'ACCA :

- ◆ **Président** : ROUX Thierry
- ◆ **Vice-président** : GRENOILLER Didier
- ◆ **Trésorier** : RIBAUD Max
- ◆ **Secrétaire** : STERI Pierre
- ◆ **Membres actifs** : SERRAILLE Jean-Pierre, PERRAT Denis, PERRAT Maxime, ROUX Maxime.

**LES JOURS DE BATTUES  
GRAND GIBIER**  
Recommandations aux promeneurs  
La sécurité pour tous

- ◆ Porter de préférence des tenues claires ou vives.
- ◆ Privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés.
- ◆ Signaler sa présence aux chasseurs (en parlant ou en faisant signe).
- ◆ À la vue du panneau « chasse en cours », le chemin reste ouvert au public mais il faut rester prudent. Se renseigner auprès du premier chasseur.
- ◆ Pour tous renseignements, contacter le président de l'ACCA.



Neuf & Rénovation  
Vitrerie - Véranda

David Perdigones  
Menuiserie  
**Aluminium-PVC**

04 74 16 87 24  
06 89 69 12 53

[david.perdigones@orange.fr](mailto:david.perdigones@orange.fr)  
[www.renovation-menuiserie-isere.fr](http://www.renovation-menuiserie-isere.fr)

Portail Alu  
Porte de garages  
Volets roulants

# SOU DES ÉCOLES

**L**e Sou des Écoles primaires de Monsteroux-Milieu organise chaque année plusieurs manifestations sur la commune

Nous organisons une **soirée tartiflette** le 14 février 2020 concoctée par des membres du Sou et des parents d'élèves.

Nous vous accueillons à la salle des fêtes de Monsteroux-Milieu où vous pourrez partager un moment de convivialité.

Vous pourrez également prendre votre repas à emporter pour le déguster chez vous.

De plus, au mois de juin 2020 aura lieu la **kermesse des écoles** maternelle et primaire de Monsteroux-Milieu.

Cette manifestation est organisée par les Sou des Écoles maternelle et primaire avec le concours des maîtresses et intervenants.

Au mois de novembre, nous organisons notre traditionnel cross : **la foulée des Coteaux**.

Lors de cette matinée, nous accueillons les petits comme les grands et proposons deux parcours pour les grands (9 km et 18 km), deux parcours pour les enfants (6 ans et plus) selon l'âge (1 km et 2 km) et même les plus petits (5 ans et moins) ne sont pas oubliés avec un parcours à leur mesure.

Nous proposons également un circuit de 9 km pour les marcheurs.

Cette manifestation très importante pour l'association met à contribution de nombreux habitants de la commune ainsi que de nombreux commerçants en tant que sponsors de cet événement.

Nous tenons à nouveau à remercier chaleureusement l'ensemble de ces personnes sans qui l'organisation de cette journée serait impossible.

Les bénéficiaires de ces manifestations permettent aux enfants de l'école primaire de pratiquer des activités sportives (piscine, sport, ...) et de réaliser des sorties scolaires (classe verte, sortie à Vulcania du 17 au 19 juin 2020 pour tous les élèves de l'école (GS au CM2).

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du Sou des Écoles.**

Jérôme BONIN  
Président Sou des Écoles  
Monsteroux-Milieu



MEMBRES DU  
SOU DES ÉCOLES

# ASSOCIATION OVIV



Oviv en 2019 s'est fortement développée et a connu de nombreux changements :

- ◆ un nouveau directeur : Damien REINIER (Août 2018),
- ◆ une extension de l'agrément petite enfance de 22 à 30 places pour le centre de loisirs à Vernioz,
- ◆ le site du Gontard est devenu exclusivement un lieu dédié aux nombreuses activités - ainsi l'accueil du public est à Vernioz,
- ◆ une fréquentation accrue sur la quasi totalité de nos activités (jusqu'à + 50 % sur le secteur jeunesse 11-18 ans) et une ouverture continue toute l'année (sauf vacances de Noël),
- ◆ une ludothèque itinérante (Lud'OVIV) de plus en plus présente sur chaque commune, en ouverture tout public avec des temps de jeu (journée et soirée) et aussi auprès des écoles de notre territoire, offrant ainsi un support ludique supplémentaire aux enseignant(e)s pour les apprentissages des enfants,
- ◆ de nouveaux ateliers ont vu le jour : informatique, dessin, cours de cuisine, café créatif, ateliers motricité pour les plus petits...
- ◆ des temps forts réguliers (Tournoi de coinche, bourses puéricultures à Auberives-sur-Varèze, halloween, Noël...), sans oublier les conférences de l'UPOP et nos propres conférences : 2 conférences sur les enfants et les écrans (tablettes, télé, ordinateurs...) et une conférence sur les enfants et le jeu (dans le cadre de la

Biennale du Jeu avec Saint-Maurice-l'Exil) ou encore une séance de cinéma à Cheyssieu dans le cadre de la semaine de l'environnement,

- ◆ des partenariats nouveaux ou renforcés, notamment avec le festival du Buis'son à Cour-et-Buis, ou le festival des Nuits de Montseveroux où enfants, adultes et seniors ont pu prendre le temps de découvrir la culture de chaque pays et de se retrouver autour de bons repas avec tous les artistes - sans oublier l'UJMM, et le Centre Social de l'île du Battoir pour une projection ciné plein air le 21 juin dernier.

◆ ...

Ainsi l'OVIV conforte sa place de Centre Social : lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de

services, d'apprentissages et d'initiatives pour les habitants. Ouvert à tous, il a pour mission de créer du lien social et de contribuer au "mieux vivre ensemble" sur notre territoire.



C'est à partir de l'expression du besoin des habitants, de votre "envie de faire" et de "faire ensemble" que se mettent en place des actions et des services, en concertation avec les différents partenaires.

Ainsi, en 2020 de nombreuses autres nouveautés verront le jour ou sont en projet :

- ◆ un projet d'échange international entre nos jeunes et des jeunes du Maroc autour de valeurs écologiques et environnementales,
- ◆ des ateliers de massage Bébé,
- ◆ des ateliers musiques (guitare, batterie...),
- ◆ des stages socioculturels tout public en période de vacances scolaires,
- ◆ une participation active à la journée internationale du droit des femmes,
- ◆ et cette liste n'est pas exhaustive... Vous pouvez aussi venir nous rencontrer : nous vous accueillerons avec le sourire, un café ou un thé, à l'écoute de vos besoins, envies ou projets !



**Et surtout l'OVIV fêtera ses 20 ans au printemps prochain, comme en cette fin d'année, les festivités vont être nombreuses, conviviales et chaleureuses et surtout ouvertes à toutes et à tous !**

## CENTRE SOCIAL OVIV

Osez Vivre Vos idées.

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ  
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr  
Siret : 43399347400017 - APE : 9499Z

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE :  
Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu,  
Vernioz, Chalon, Monstereux-Milieu,  
Montseveroux, Cour-et-Buis

/centresocialOVIV  
 www.cs-oviv.fr

# LUD'OVIV

## UNE LUDOTHÈQUE PRÈS DE CHEZ VOUS...

Activité portée par le centre social OVIV, la Ludothèque propose, en alternance et en itinérance dans les 7 communes de la vallée de la Varèze, des espaces aménagés, ouverts à tous sans limite d'âge, afin de partager un moment de plaisir autour du jeu :

- ◆ des jeux à découvrir, manipuler... des jeux pour bouger,
- ◆ des jeux pour construire,
- ◆ des jeux pour imiter, mettre en scène, imaginer,
- ◆ des jeux pour réfléchir, observer, coopérer... et bien entendu rigoler !

Elle se déploie sous forme de journée, soirée jeux de société, rendez-vous thématique, de manière régulière et parfois impromptue, auprès de publics variés pour créer une dynamique locale autour du jeu.

Afin de renforcer la cohérence éducative du territoire, la Lud'OVIV met en place des interventions régulières sur les temps scolaires et périscolaires des différentes communes de la vallée. Véritable outil de soutien aux apprentissages et de vivre ensemble, le jeu devient support à un travail autour d'une thématique (coopération, transmission d'une règle, contes...), selon les envies et besoins rencontrés.

## INFOS PRATIQUES

### ◆ Jeux pour tous

**HORAIRE** sauf spécification dans programme

- Jeux sur place de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Prêt de jeux de 12h à 13h et de 17h30 à 18h30

**TARIF** sauf spécification dans programme

- Occasionnel : 1 à 3 € / personne
- Abonnement annuel : 20 à 25 € / foyer
- + adhésion au centre social : 8 à 15 € / foyer

### ◆ Soirées jeux de société (conseillées à partir de 7 ans)

**HORAIRE** sauf spécification dans programme

- Jeux sur place de 18h à 22h

**TARIF** sauf spécification dans programme

- Participation libre
- Chacun(e) apporte un plat à partager et pourquoi pas son jeu préféré !

**Les mineurs doivent impérativement être accompagnés par un adulte.**

## RENSEIGNEMENTS

Lud'OVIV - Joëlle Giraud - **06 45 34 83 73**  
**ludotheque@cs-oviv.fr**

\* Activités proposées par le secteur famille en parallèle à la Ludothèque :  
 - Atelier Grands et Petits, Petits et Grands : 9h30 à 11h  
 - Parcours de motricité (de 9 mois à 6 ans) : 9h30 à 12h  
 Inscription au 04 74 54 14 37 ou sur [accueil@cs-oviv.fr](mailto:accueil@cs-oviv.fr) - Tarif : 3 € / famille

## LES RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

### JANVIER

- ◆ **Mercredi 8** à Cheyssieu  
à l'école maternelle (vers église)
- + *Ateliers grands et petits, petits et grands\**
- ◆ **Samedi 11** à Vernioz  
au centre social (St Alban de Varèze - vers école)
- ◆ **Mercredi 15** à Cour-et-Buis  
à la salle Marcel Desgranges (vers ancienne Poste)
- ◆ **Mercredi 22** à Auberives sur Varèze  
à la garderie école (vers mairie)
- ◆ **Samedi 25 & dimanche 26**  
**24 H DU JEU**  
à Montseveroux au château (vers mairie)
- ◆ **Mercredi 29** à Monsterox-Milieu  
à la salle des fêtes  
(Le Gontard, en dessous du centre social)

### FÉVRIER

- ◆ **Samedi 1<sup>er</sup>** à Vernioz  
au centre social (St Alban de Varèze - vers école)
- ◆ **Mercredi 5** à Montseveroux  
à la salle d'honneur du château (vers mairie)
- + *Ateliers grands et petits, petits et grands\**
- ◆ **Mercredi 12** à Cheyssieu  
à l'école maternelle (vers église)
- ◆ **Samedi 15** à Vernioz  
au centre social (St Alban de Varèze - vers école)
- ◆ **Mercredi 19** à Monsterox-Milieu  
à la salle des fêtes  
(Le Gontard, en dessous du centre social)
- ◆ **Mardi 25** à Cour-et-Buis  
à la salle des fêtes (vers le stade)
- + *Parcours de motricité\**
- ◆ **Du mercredi 26 au vendredi 28** à Cour-et-Buis  
à la salle des fêtes (vers le stade)

### MARS

- ◆ **Mardi 3** à Vernioz  
à la salle des sports  
(route des villages, face au groupe scolaire)
- ◆ **Du mercredi 4 au vendredi 6** à Vernioz  
à la salle des sports  
(route des villages, face au groupe scolaire)
- ◆ **Mercredi 11** à Auberives sur Varèze  
à la garderie école (vers mairie)
- ◆ **Mercredi 18** à Cour-et-Buis  
à la salle Marcel Desgranges (vers ancienne Poste)
- + *Ateliers grands et petits, petits et grands\**
- ◆ **Samedi 21** à Vernioz  
au centre social (St Alban de Varèze - vers école)
- ◆ **Mercredi 25** à Montseveroux  
à la salle d'honneur du château (vers mairie)

# UNE VIE, UN ARBRE

L'association « **Une vie, un arbre** » a été créée le 8 septembre 2002, pour faire suite à la création de l'Arboretum du Docteur Gérard SOUILLET, le 10 novembre 2001. Chaque année d'ailleurs, ses adhérents se retrouvent pour

un pique-nique amical parmi les arbres. Le prochain aura lieu le **samedi 13 juin 2020**. Il est ouvert à tous les adhérents, leurs familles et amis, mais aussi et plus largement à tous ceux pour qui la solidarité est une valeur fondamentale.

## Nos activités principales en 2018-2019 :

- ◆ **Exposition - vente d'origami** : du 18 au 21 octobre 2018, salle Dauphiné (Place de l'Hôtel de Ville) à Vienne,
- ◆ **Festival Art Postal et Artisanat** du 15 au 17 mars 2019 dans la salle des Fêtes de Vienne,
- ◆ **Exposition - vente Art Postal et Artisanat** du 29 avril au 3 mai 2019 à l'Hôpital de Vienne,
- ◆ De plus, nous avons participé en 2019 à d'autres événements comme les 80 ans de l'hôpital (15 septembre 2018) le rendez-vous aux jardins (8 et 9 juin), à la Villa Monoyer (Lyon).

**Le prochain Festival d'Art Postal aura lieu du 17 au 19 avril 2020 dans la salle des Fêtes de Vienne.**

Avec les bénéfices de ces manifestations et les dons reçus, nous avons déjà pu reverser **104 000 € au profit des enfants hospitalisés**.

Outre l'argent que nous reversons à 4 associations (APPEL, docteur CLOWN, Musigones et Rêves-Isère) qui œuvrent pour le bien-être des enfants atteints de graves maladies, nous avons mis en place plusieurs animations **dans le service pédiatrie de l'Hôpital de Vienne**.

- ◆ Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, une animation musicale avec Jacques MAYOUD,
- ◆ Le 2<sup>ème</sup> mercredi, une animation « contes » avec alternativement Olivier PONSOT et Johanna KRAVIEK (Compagnie Superlevure),
- ◆ Le 4<sup>ème</sup> mercredi : atelier Origami avec des membres de l'Association « Une vie, un arbre »,
- ◆ Le 3<sup>ème</sup> mercredi a lieu une animation « clowns » organisée directement par docteur CLOWN.

Si vous avez envie – comme nous – de « faire rimer Solidarité avec Art Posté », si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps pour nous aider à organiser notre grand rendez-vous d'Art Postal et

autres manifestations au profit des enfants malades, je vous invite à visiter notre site [unevieunarbre.wordpress.com](http://unevieunarbre.wordpress.com) ou à nous contacter pour plus d'informations.

Gilbert FANJAT,  
Président-fondateur

## NOS COORDONNÉES

Adresse postale : Association « Une vie un arbre »  
B.P. 32 - 38781 PONT-ÈVEQUE Cedex  
Mail : [unevieunarbre@wanadoo.fr](mailto:unevieunarbre@wanadoo.fr)  
Tél. 06 76 51 76 28 ou 04 74 57 90 17



# CÉRÉMONIES

8 MAI



11 NOVEMBRE



# CINÉMA DE PLEIN AIR

**M**algré le repli dans la salle du Gontard en raison des orages et du temps incertain, la soirée cinéma du vendredi 21 juin organisé conjointement par l'Île du Battoir, UJMM, OVIV et le CCAS, a connu une très belle affluence . Le film projeté « **Qu'est-ce qu'on a encore fait au BON DIEU ?** » a provoqué de belles envolées de rires de la part du public .

Une buvette agrémentée de diverses sucreries a contribué à faire revivre à certains, les soirées cinéma d'antan.

Soulignons la très bonne organisation qui a dû palier en dernière minute au déménagement vers la salle.



LAURENT Guillaume  
Port. 06 58 10 78 29  
laurent.tpenv@gmail.com

52 impasse du Clos  
de la Varèze  
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Travaux en milieu environnemental sensible
- Micro-Station
- Epareuse
- Lamier

## Tabac Presse MIOT

Débit de tabac, presse,  
FDJ, épicerie multiservices



Marie & Fabien

5, place Marchande - 38122 COUR ET BUIS

04 74 84 81 53

fabien.miot@orange.fr

# FÊTE DE LA SAINT PATRICK

## BEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA SAINT PATRICK

La soirée organisée par l'UJMM le 15 mars à la salle du Gontard, a suscité avec la présence de plus de 150 personnes un bel engouement auprès des habitants de la commune. Une très belle ambiance a rythmé toute la soirée avec l'orchestre « les chaussettes raides » qui a entraîné l'assistance dans de joyeuses farandoles jusqu'à la nuit. De bons petits plats préparés par les bénévoles et la bière, irlandaise bien entendu, ont contribué à faire passer un excellent moment de convivialité à tous les participants .

**Nous espérons renouveler cette belle expérience en 2020 !**



**FROMAGES**  
ARTISANAUX - FERMERS - BIO  
ET LOCAUX

**FROMAGERIE**  
*de la Vanoise*

**PRODUITS REGIONAUX EPICERIE FINE**

153, ROUTE DES ALPES - 38150 VERNIOZ  
**TÉL. 04 37 04 36 75**

*Salon de Coiffure Mixte*

04 74 59 22 54

Espace Relaxation & Soins Capillaires  
Bacs Massants - Produits de coloration **davines**  
*Coloration Végétale, 100 % Naturelle*

7 Place Marchande - 38122 Cour et Buis

*Justine vous accueille du lundi au vendredi : 9h - 18h Non Stop  
Fermé le mercredi - Samedi : 6h (sur rendez-vous) à 16h*

# ADMR DE LA VARÈZE



L'ADMR est un réseau national d'associations qui apporte des services à la personne.

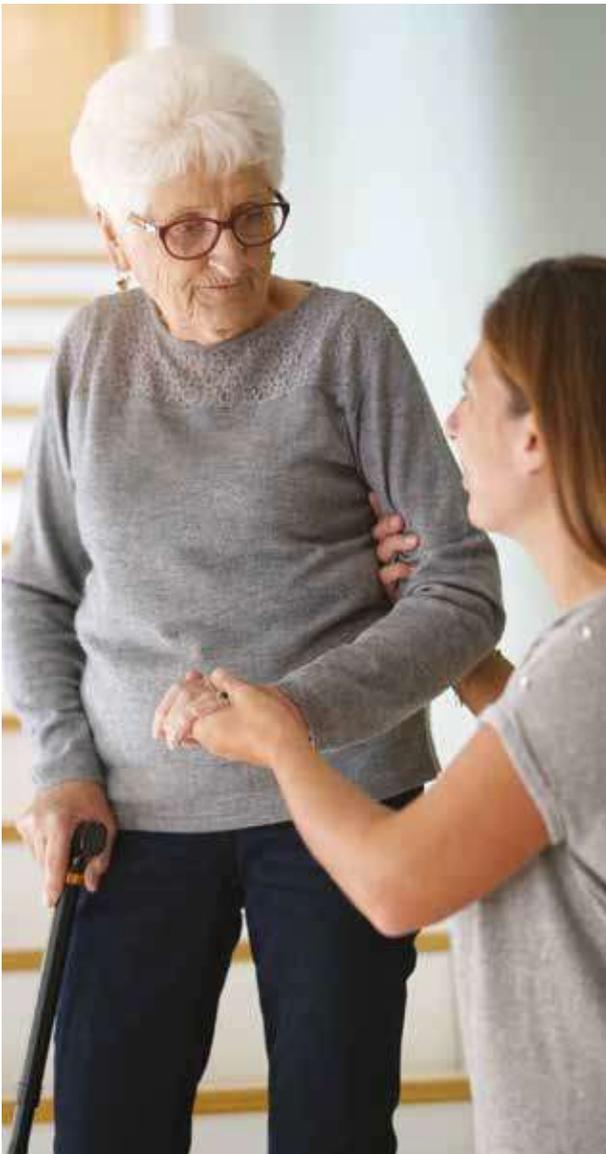
L'ADMR est représentée chez nous par l'ADMR de la Varèze, basée à Montseveroux.

**Les services de l'ADMR de la Varèze sont :**

- ◆ Le ménage et l'entretien du linge,
- ◆ La préparation et le service des repas,
- ◆ L'aide aux courses et l'accompagnement,
- ◆ L'aide à la toilette.

L'ADMR contribue à maintenir les personnes âgées à leur domicile en leur apportant de l'assistance quotidienne et lutte contre l'isolement des personnes. Elle soutient également les personnes

en situation de handicap.



Les services de l'ADMR sont payants, mais ils peuvent être pris en charge totalement ou partiellement par les caisses de retraites, les mutuelles et notamment par le Service Autonomie du Conseil Départemental via l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Ils ouvrent droit également à une réduction ou à un crédit d'impôts.

**Vous avez un besoin ?** Prenez contact avec l'ADMR qui établira avec vous les conditions de votre prise en charge : [admrvar@fed38.admr.org](mailto:admrvar@fed38.admr.org) ou **04 74 59 46 19** aux horaires d'ouverture de l'affichette jointe.

L'ADMR de la Varèze est un SAAD (Service Aide À Domicile). Nous nous coordonnons avec le SSIAD ADMR de Vernioz. Les deux services dépendent tous deux de la fédération ADMR de l'Isère et les prestations proposées sont complémentaires.

De plus, l'ADMR a constamment besoin de bénévoles, car ce sont des bénévoles qui gèrent l'organisation et qui organisent le temps d'assistance des aides à domicile. Si vous souhaitez rendre service près de chez vous, sur des actions concrètes et humaines, prenez contact. On vous attend.

Association **ADMR de la Varèze**  
 206, rue des cadrans solaires  
 38122 MONTSEVEROUX  
 Mail : [admrvar@fed38.admr.org](mailto:admrvar@fed38.admr.org)

**Votre association accueille le public**  
 les lundis et les mercredis  
 de 8 h 30 à 12 h,  
 les vendredis  
 de 13h30 à 17h,  
 les mardis et jeudis de 10 h à 12 h.

**ou sur rendez-vous**  
 Horaires de l'accueil téléphonique :  
 aux horaires d'ouverture du public  
 et les mercredis  
 de 13h30 à 16h30  
 au **04 74 59 46 19**

En dehors de ces horaires,  
 accueils téléphoniques  
 au **06 49 36 78 70**

Site internet :  
[www.admr38.org](http://www.admr38.org)

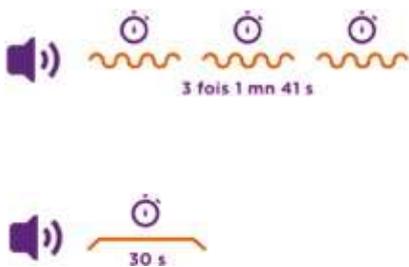
# EXTENSION DU PPI DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT ALBAN

Le PPI ou plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire de Saint Alban est un document qui envisage différents types d'accident nucléaire et qui prévoit les conditions de réaction à l'extérieur de la centrale pour la protection des populations.

Suite aux enseignements concernant l'accident de Fukushima (2011), le gouvernement a décidé d'étendre le périmètre de ce plan d'intervention de 10 à 20 km. Il y a maintenant 340 000 habitants concernés sur 137 communes dont 120 000 en Isère sur 45 communes.

La conséquence la plus visible pour nous tous est la distribution des comprimés d'iode que nous devons aller chercher en pharmacie, munis du courrier des autorités.

Une sirène doit signaler un accident majeur par le signal suivant :



Ce signal est le même que ce soit un accident nucléaire ou un autre accident majeur (rupture de barrage, inondation, glissement de terrain...).

Il est donc important d'écouter la radio pour s'informer. La fin d'alerte est donnée par un coup long et isolé de 30 secondes.

Malheureusement notre commune n'est pas actuellement raccordée au réseau national d'alerte !

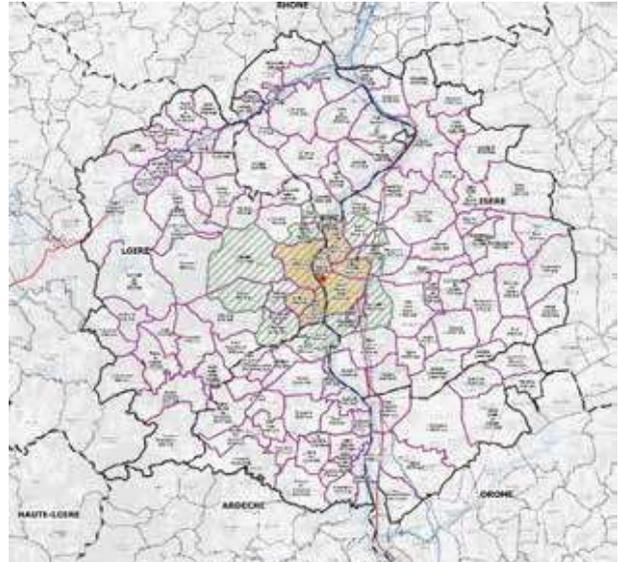
En attendant, nous devons essentiellement avoir une radio à disposition !! Écoutez France Bleu Isère sur 101,8 MHz.



En cas d'accident nucléaire, les conduites à tenir sont rappelées dans l'illustration jointe.

Retenez que :

- ◆ Vous ne devez prendre les comprimés d'iode que si vous y êtes invités par les autorités.
- ◆ Vous devez préparer un kit d'urgence au cas où une évacuation serait ordonnée.



# SYNDICAT DES EAUX

## L'EAU, UN NOUVEAU SERVICE DE VOTRE INTERCO'

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) sera en charge de l'eau potable.** La loi NOTRe rend obligatoire le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Entre Bièvre et Rhône assurera la gestion de l'assainissement et de l'eau potable à partir de cette date.

Ainsi, le SIGEARPE (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Eau de Roussillon Péage Environs), le Syndicat Mixte des Eaux Dolon-Varèze, le Syndicat des Eaux de Beaurepaire et Saint-Barthélemy (SIEB) vont **se regrouper au sein de EBER pour assurer une gestion publique de l'eau uniforme.** La fin du contrat de délégation de service public aux Roches-de-Condrieu va permettre d'intégrer la commune à ce système tout comme le service d'eau de Saint-Alban-du-Rhône, géré jusque-là en régie communale. La communauté de communes sera représentée au sein du syndicat des Eaux Chonas-l'Ambellan / Saint-Prim / Saint-Clair-du-Rhône et du syndicat de Gerbey Bourrassonnes qui continueront à gérer la distribution d'eau potable pour 7 communes du territoire.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, un nouveau service sera créé à la Communauté de Communes : **Eaux d'Entre Bièvre et Rhône.** Sa mission s'inscrit dans la **continuité du service rendu par les syndicats intercommunaux des eaux.** Elle consistera à :

- ◆ **gérer l'eau potable pour 30 communes** : le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône aura en charge l'ensemble du service, de la protection des ressources jusqu'à la distribution au compteur d'eau.
- ◆ **gérer l'assainissement pour ses 37 communes** : il s'occupera du réseau de collecte des eaux usées, de leur traitement et de leur valorisation au sein d'unités d'épuration ainsi que du suivi des installations d'assainissement non-collectif.

En bref, Eaux d'Entre Bièvre et Rhône va assurer en régie et avec ses propres moyens, l'ensemble des missions du petit cycle de l'eau comprenant la production, le traitement, la distribution, d'une eau potable de qualité ainsi que le traitement des eaux usées et le suivi des installations d'assainissement non-collectif.

Le projet est de déployer, à terme, un service des Eaux unifié sur le territoire et de favoriser une gestion cohérente et rationalisée des ressources.

## Chiffres clés du service au 1<sup>er</sup> janvier 2020

- ◆ 27 000 abonnés à l'eau potable,
- ◆ 5 000 installations d'assainissement non-collectif,
- ◆ 1 100 km de canalisations d'eau potable,
- ◆ 530 km de réseau d'assainissement collectif,
- ◆ 16 sites de traitement des eaux usées collectives,
- ◆ 9 sites de ressources en eau potable.

## Qui contacter pour vos questions en matière d'eau potable ?

Service des Eaux Entre Bièvre et Rhône  
**eaux@entre-bievreethone.fr - 04 74 86 39 70**

- ◆ Eaux d'Entre Bièvre et Rhône  
7, rue des Vêpres - CS 70227  
38552 Le Péage de Roussillon Cedex
- ◆ Pôle de Proximité EBER  
28, rue Français - 38270 Beaurepaire

NB : Les communes de Saint-Clair-du-Rhône et Saint-Prim restent gérées par le syndicat des eaux qui mutualise les moyens avec EBER.

## Pour toutes les communes

### Qui contacter pour vos questions en matière d'assainissement ?

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône  
7, rue des Vêpres - CS 70227  
38552 Le Péage de Roussillon Cedex

### Des démarches en ligne sont possibles

Rendez-vous sur le portail abonné Eaux Entre Bièvre et Rhône : **eaux.entre-bievreethone.fr/abonne**, pour :

- ◆ régler votre facture,
- ◆ consulter vos historiques de consommation,
- ◆ transmettre votre relevé,
- ◆ faire une demande d'information.

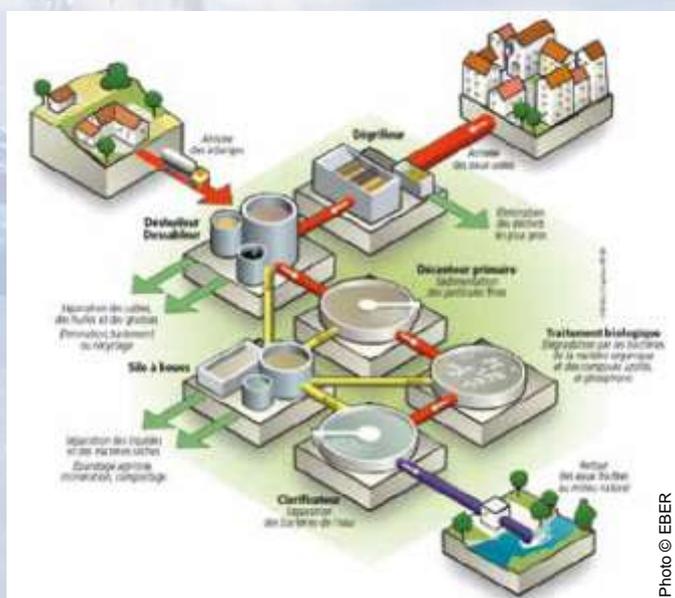


Photo © EBER

# SITCOM TRI SÉLECTIF

## TRI SÉLECTIF, ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIES

Notre nouvelle communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) est la fusion de deux communautés de communes : le Pays Roussillonnais et le Territoire de Beaurepaire. Ces deux entités avaient des modes de gestion très différents pour le tri sélectif, les ordures ménagères et les déchetteries. Faisons un tableau pour résumer les différences :

Éléments de différence	Pays Roussillonnais	Territoire de Beaurepaire
Tri sélectif des emballages	En conteneurs individuels	Apport au point de collecte
Financement	Taxe sur les ordures ménagères	Redevance incitative
Mode d'élimination des ordures ménagères	Incinération	Enfouissement
Gestion des déchetteries	Gestion privée par marché public	Personnel communautaire

Chaque système a des avantages et des inconvénients. Les conteneurs individuels de collecte des emballages sont certainement plus adaptés aux zones urbanisées où il est parfois difficile de mettre en place des points de collecte.

On relèvera que l'élimination des ordures ménagères du Pays Roussillonnais a été pris en charge sur le budget général à hauteur de 20 % en 2018 (32 % en 2017), car la taxe payée est insuffisante pour atteindre l'équilibre budgétaire. Côté Territoire de Beaurepaire, les dépenses sont équilibrées car la redevance, payée en fonction de la taille du conteneur et du nombre de levées, incite à mieux maîtriser ses volumes de déchets.

D'un autre côté la mise en place d'une redevance incitative peut avoir un coût politique : les modes de calcul étant différents, certains habitants voient leur coût baisser tandis que d'autres observent une augmentation de leur contribution. Le

mécontentement des uns sera toujours plus visible que la satisfaction des autres.

Néanmoins la mise en pratique du principe pollueur-payeur au niveau individuel sera salué par de nombreux habitants. Nous savons aujourd'hui que nous exploitons notre planète à l'excès et que nous devons réduire nos émissions de déchets. Cette redevance incitative est un outil essentiel dans cette démarche.

Lorsque le nouveau conseil communautaire sera en place après les élections municipales de 2020, il devra faire des choix pour harmoniser la gestion des deux territoires à l'horizon 2021.

Nous ne savons pas quel système sera retenu mais nous savons que les débats seront animés.



## ANTENNE 4G

L'État et les opérateurs ont convenu de supprimer les zones blanches à un rythme de 600 à 800 sites par an et par opérateur. Notre commune a été intégrée à ce plan par arrêté ministériel du 12 juillet 2019. Les opérateurs ont 2 ans maximum pour assurer la couverture de notre zone en voix, SMS et internet 4G. Le dossier avance rapidement. Une convention a été

signée entre la commune et SFR pour installer une antenne multi-opérateur vers le stade chemin des Haies qui permettra la disponibilité des réseaux des 4 opérateurs (Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange et SFR).

Ces installations seront opérationnelles à partir de 2020, ce qui devrait nous permettre de ne plus être une zone blanche et d'avoir accès à la 4G.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

De nouvelles modalités sont appliquées pour les inscriptions sur les listes électorales :

- ◆ L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- ◆ La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- ◆ L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- ◆ Le panachage est possible pour les élections municipales dans notre commune, étant donné

que nous sommes **moins de 1 000 habitants**. C'est un scrutin plurinominal majoritaire à deux tours où les électeurs peuvent procéder au panachage en barrant certains noms d'une liste et éventuellement en les remplaçant par d'autres candidats.

- ◆ S'il y a davantage de noms que de postes à pourvoir, le bulletin n'est pas valide. Les voix sont décomptées par candidat, et non par liste. Pour être élu au premier tour, les candidats doivent avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages** exprimés avec un nombre de voix recueillies supérieur à 25 % des inscrits. Un second tour est organisé pour les sièges restant à pourvoir. Sont alors élus ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.



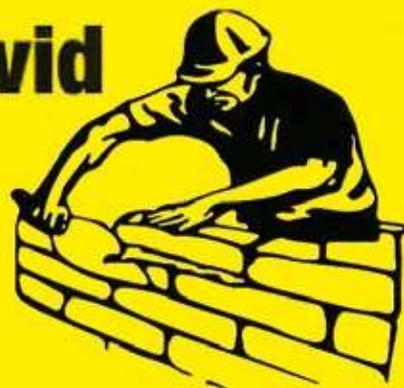
## Entreprise **BADEL David**

06 82 56 12 01

1114 route de Milieu  
38122 MONSTEROUX-MILIEU

[d.badel@free.fr](mailto:d.badel@free.fr)

Rénovation  
Maçonnerie  
Toiture



# BIBLIOTHÈQUE DE VERNIOZ

Dans le cadre de la construction de la nouvelle médiathèque intercommunale qui sera installée dans le prolongement de l'école de Vernioz à l'opposé de l'OVIV, la bibliothèque déménagera prochainement et provisoirement dans une salle attenante à la salle des fêtes de Vernioz .



VALENTINE  
MAUCHERAT

*Ostéopathe D. O*

sur rendez-vous

Nourisson, enfant, adolescent,  
adulte, senior, femme enceinte  
et sportif

Tel. : 07 85 83 64 68

Adresse : 37 chemin du grand  
quartier  
38122 Cour-Et-Buis



**Marché Bio**

**Tous les vendredis 16h30 - 19h**

Fromage, Pain, Farine, Légumes, Oeufs, Viandes,  
Charcuterie, sirops, tisanes, miel, huile, bière, etc.  
- Producteurs locaux -

40 chemin de la combe Bernard, **MONTSEVEROUX**  
Contact : 06 22 94 0864, [fermedelacombebernard@gmail.com](mailto:fermedelacombebernard@gmail.com)

# DÉCHETTERIE

## DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR LES PROS

**A** partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le réseau des 8 déchetteries de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône ne sera plus accessible aux professionnels et sera désormais réservé aux seuls particuliers. Jusqu'alors acceptés en déchetterie, les professionnels disposent aujourd'hui de solutions adaptées à leurs besoins pour le dépôt des déchets générés par leurs activités.

### État des lieux.

Aujourd'hui, les déchets professionnels représentent environ 30 % du volume des déchets reçus en déchetterie. Cette affluence entraîne des difficultés de fonctionnement (les apports sont trop élevés et les déchetteries vite saturées) et engendre un coût de gestion élevé. Les déchetteries du territoire EBER, et les filières de valorisation qui y sont associées, sont dimensionnées pour l'accueil des déchets des ménages. Jusqu'à présent, les professionnels étaient tolérés parce qu'il n'existait pas de déchetterie dédiée et adaptée sur le territoire. Une étude avait d'ailleurs été lancée par la communauté de communes pour envisager la création de ce type d'équipement. Entre temps, des entreprises privées se sont mobilisées et le territoire EBER compte désormais deux déchetteries pour les professionnels : Valorsol à Sablons et Arc-en-Ciel Recyclage à Beaurepaire.

Les déchetteries professionnelles offrent une nouvelle solution bien plus adaptée : elles facilitent l'accès des camions et véhicules lourds, rendant les dépôts simples, rapides et sécurisés, elles proposent des amplitudes horaires spécifiques, elles garantissent la traçabilité et leurs filières de tri sont nombreuses (plâtre, PVC, polystyrène, laine de verre, amiante...). Les prix sont ajustés en fonction du type de déchet et du poids réellement déposé grâce à un système de pesée.

### Mieux maîtriser les coûts

Les déchets issus des professionnels (environ 30 % du gisement) doivent bénéficier de filières de retraitement plus performantes avec un financement spécifique. Actuellement, le traitement des déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) supportée essentiellement par

les ménages, ainsi que par le budget général de la Communauté de Communes. Les professionnels ne paient pas l'accès en déchetterie, or il est juste et normal que chaque usager contribue financièrement au coût de gestion des déchets à hauteur de sa production. L'enjeu est important : il s'agit de rendre les déchetteries aux habitants, mieux maîtriser les coûts et la quantité de déchets accueillis en déchetteries.

Une réflexion plus large de modernisation du réseau de déchetteries Entre Bièvre et Rhône poursuit à présent la réflexion sur le projet de modernisation du réseau des déchetteries. L'étude porte notamment sur l'implantation des équipements et leur adaptation technique (mise aux normes, rénovation, sécurisation et contrôle des accès). Suite à la récente fusion du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire, la collectivité réfléchit également à un nouveau mode d'organisation des collectes et de financement du service global de gestion des déchets ménagers et d'accès aux déchetteries.

### Les déchetteries professionnelles

Ces équipements répondent aux besoins spécifiques des professionnels (entrepreneurs, artisans, commerçants...). Ils collectent, recyclent et valorisent les déchets issus de leurs activités. Entre Bièvre et Rhône compte deux déchetteries professionnelles :

#### ◆ Valorsol

Zone Portuaire - RD 1082 - 38550 Sablons  
contact@valorsol.fr  
Tél. 04 75 72 86 40

#### ◆ Arc-en-Ciel Recyclage

Rue Agutte-Sembat - 38270 Beaurepaire  
contact@arcencielrecyclage.fr  
Tél. 04 74 84 60 69

De nombreux autres prestataires privés spécialisés sont également à la disposition des professionnels sur l'ensemble du territoire Entre Bièvre et Rhône. Renseignements auprès Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes.

Un document d'information à destination des professionnels a été réalisé. Il est disponible auprès du service environnement EBER

**Les déchetteries réservées aux particuliers**

Entre Bièvre et Rhône compte 8 déchetteries situées à Anjou, Beaurepaire, Montseveroux, Péage-de-Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Saint-Clair-du-Rhône, Ville-sous-Anjou, Sablons. Elles accueillent pour la plupart les encombrants, les vieux meubles, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les métaux, les papiers cartons, les gravats, le verre, les huiles minérales et végétales, les déchets verts, ainsi que les déchets dangereux (piles, batteries, téléphones portables, emballages souillés, aérosols, peintures, néons...).

Elles sont accessibles sur présentation d'un justificatif de domicile, excepté les déchetteries de Beaurepaire et Montseveroux, qui sont accessibles par badge.

**RENSEIGNEMENTS**  
 Service environnement Entre Bièvre et Rhône  
 Communauté de Communes  
 04 74 29 31 15  
[ambassadeur@entre-bievreethone.fr](mailto:ambassadeur@entre-bievreethone.fr)  
 Service environnement Pôle  
 de proximité de Beaurepaire  
 04 74 84 67 29 • [ri@entre-bievreethone.fr](mailto:ri@entre-bievreethone.fr)

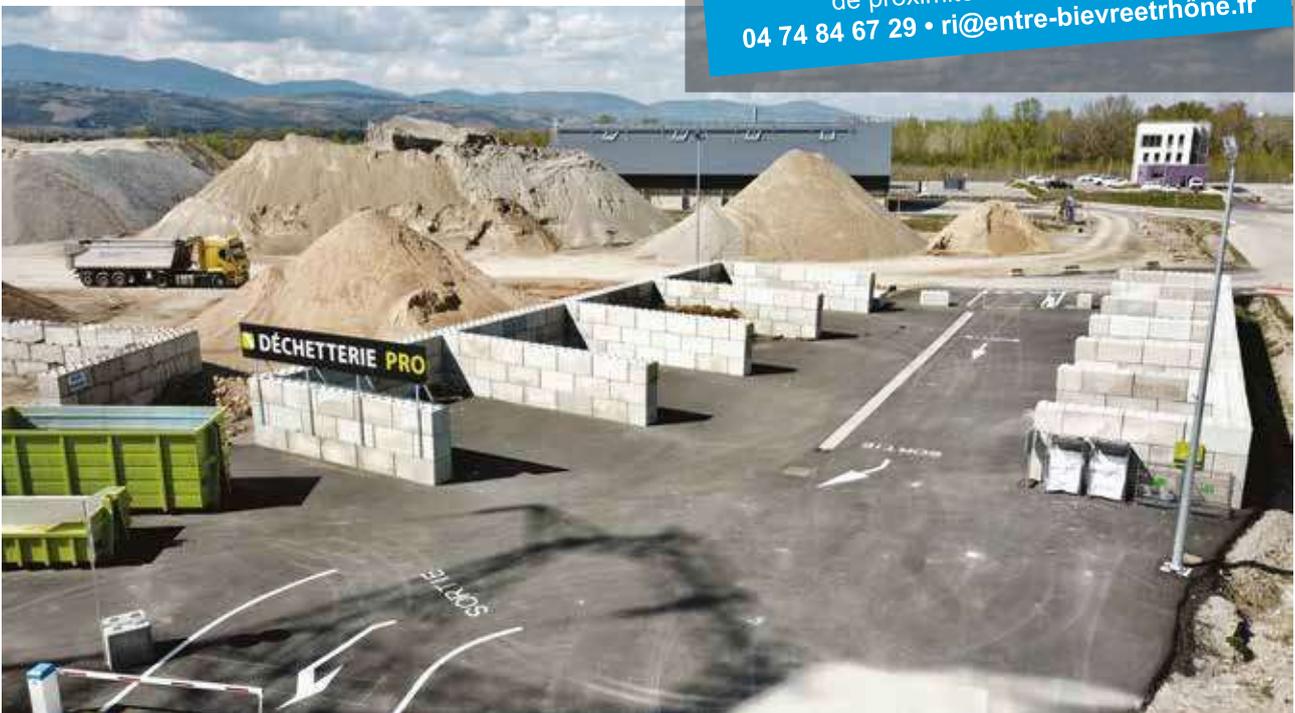
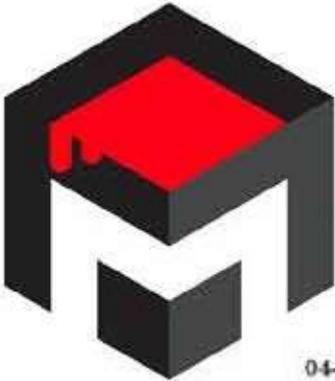


Photo © VALORSOL



**MARRON**  
 Frères Depuis 1945  
 PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION  
 Revêtements sols et murs

04-74-85-41-78 - [www.marronfreres.fr](http://www.marronfreres.fr) - [contact@marronfreres.fr](mailto:contact@marronfreres.fr)



# SSIAD

Le SSIAD des Trois Rivières a obtenu l'agrément du CROSM\* en région le 9 juin 2006 pour les 14 communes suivantes :

\*Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale alors en vigueur et supprimé le 26 juillet 2010

- Assieu
- Auberives sur Varèze
- Cheyssieu
- Chalon
- La Chapelle de Surieu
- Les Côtes d'Arej
- Cour et Buis
- Monsteroux-Millieu
- Montseveroux
- Reventin-Vaugris
- Saint Julien de l'Herms
- Saint Romain de Surieu
- Vernioz
- Ville sous Anjou



## Le SSIAD ADMR DES TROIS RIVIERES

est géré par une association loi 1901, composée de bénévoles qui sont à votre disposition.

Edition 2016



## SERVICE de SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

**SSIAD ADMR DES TROIS RIVIERES**  
159 route des ALPES  
38150 ST ALBAN DE VAREZE  
VERNIOZ  
TEF 04 74 15 02 97

Selon l'article D. 312-1 du CASF\* le SSIAD intervient sur **prescription médicale** auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.
- des personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affections

\*Code de l'Action Sociale et des Familles

*Le SSIAD fonctionne dans le cadre d'une capacité limitée qui fait l'objet d'un arrêté d'autorisation du directeur général de l'ARS\*.*

\*Agence Régionale de Santé

Le SSIAD assure et coordonne de manière continue 7 jours sur 7 des soins à domicile :

- **Les soins de base et relationnels sont effectués par des aides soignants :**
  - Soins d'hygiène, de confort, soins de prévention.
- **L'infirmier coordonnateur du SSIAD :**
  - Coordonne les professionnels du service
  - Coordonne les interventions du SSIAD avec les différents acteurs du secteur.
  - Etablit un protocole de soins et organise une réponse individualisée pour chaque bénéficiaire.
- **Les soins techniques**
  - Ne peuvent être effectués que par des infirmiers salariés du service ou des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le SSIAD.

Le SSIAD contribue au maintien à domicile,

Il a pour vocation

- **d'éviter l'hospitalisation**, notamment lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile et ne relevant pas de l'hospitalisation à domicile
- **de faciliter le retour à domicile** à la suite d'une hospitalisation. Il vise également à prévenir ou retarder la perte d'autonomie et l'admission dans des établissements sociaux et médicosociaux.

**Les soins dispensés par le SSIAD sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie**

Les dépenses relatives à la rémunération des infirmiers libéraux, sont réglées directement par le SSIAD

# DON DU SANG



**E**n France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang. Ces dons sont indispensables pour soigner des malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladies chroniques, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge. L'E.F.S. (l'Établissement Français du Sang) souhaiterait que les donneurs donnent leur sang, en moyenne, 2 fois par an. Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé peut donner son sang.

Vous pourrez nous retrouver tout au long de l'année 2020 aux dates suivantes :

- ◆ **Mardi 7 janvier** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 13 janvier** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 10 février** à Cour et buis
  
- ◆ **Mardi 17 mars** à Pisieu
- ◆ **Lundi 18 mai** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 25 mai** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 27 juillet** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 3 août** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 7 septembre** à Cour et buis
  
- ◆ **Lundi 12 octobre** à Beaurepaire
- ◆ **Lundi 19 octobre** à Beaurepaire



Bonnes fêtes de fin d'année !



**DON  
DE  
SANG**

C'est tout l'année qu'il faut y penser

Donner avant d'en avoir  
besoin...





**Opti'Regard**  
*Optique Meillat*  
L'OPTICIEN proche de chez vous...

OPTICIEN à St Alban de Varèze  
Port.  
06 23 33 5584

**SUR RDV A DOMICILE**  
**Tél. 04 74 53 18 41**

# SIRRA

## SYNDICAT ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL

### Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau.

A travers l'exercice de la compétence GÉMAPI, ainsi que des autres compétences relatives à la gestion du Grand Cycle de l'eau, le SIRRA a pour objet la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques ainsi que la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations.



#### Compétences



#### Territoire

Les missions du SIRRA s'exercent à l'échelle de 3 bassins-versants : 4 vallées, Sanne-Dolon Varèze et Bièvre-Liers.

#### Coordonnées

366, rue Stéphane Hessel ZAC des Basses Echarrières 38440 Saint-Jean-de-Bournay  
Tel : 04 74 59 73 08

Plus d'information sur le site [www.sirra.fr](http://www.sirra.fr)

Depuis le 1er janvier 2018, quatre Syndicats, dont le *Syndicat intercommunal d'aménagement de bassin hydraulique de la Varèze*, ont fusionné pour former le *Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA)*. Monsieur Patrick Curtaud (Vice-président du Département de l'Isère, adjoint au maire de Vienne) en est le président.

**SCTP EURL**

Stéphane Chapotot  
06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges  
38200 Saint Sorlin de Vienne

[sctp-eurl@orange.fr](mailto:sctp-eurl@orange.fr)

**Christelle & Davy**

Restaurant  
Traiteur à emporter  
Bar  
Multi-services  
Vente de vin  
Relais Cav'aux Vernes

**04 74 57 83 39**

Le Gontard - 116, chemin de la Varèze - 38122 Monsteroux-Milieu

[lejardindejo.com](http://lejardindejo.com)

# MÉDIATHÈQUE



## ÉCUME, PLUS QU'UNE MÉDIATHÈQUE, UN RÉSEAU !

**L**a fin du mystère ! 3 mois après sa réouverture en juin dernier, la Médiathèque Tête de Réseau à Saint-Maurice-l'Exil arbore fièrement son nouveau nom : « **ÉCuME Médiathèque** ». Un secret conservé jusqu'à l'inauguration des locaux le 28 septembre dernier, l'occasion idéale pour faire découvrir cette nouvelle identité : nouveau nom, nouveau logo et pour bientôt un nouveau réseau élargi.

### UN NOM QUI RÉSONNE :

- ◆ Le « E », représentant Entre Bièvre et Rhône.
- ◆ Le « Cu », symbole du cuivre, matériau choisi par l'architecte Brigitte Sharff pour le bardage du bâtiment. Un choix appuyé par l'agence de communication Réciproque qui a décidé de créer un logo aux couleurs du cuivre qui reprend également les nombres : « 29 » et « 63.546 » représentant le numéro et la masse atomique du cuivre.
- ◆ Le « ME », abréviation de médiathèque. Nouveaux locaux, nouvelle identité visuelle, la Médiathèque ÉCuME est prête à élargir son réseau.

### UN RÉSEAU QUI S'AGRANDIT !

Prévu pour janvier 2020, le futur Réseau ÉCuME Médiathèques accueillera 10 médiathèques municipales supplémentaires : celles de Beaurepaire, Bellegarde Poussieu, Cour et Buis, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Pact, Pommier de Beaurepaire, Revel Tourdan, Saint-Barthélémy et Elsa Triolet à Salaise-sur-Sanne. Une extension du réseau sur le Territoire de Beaurepaire qui reflète la volonté de proposer une ouverture sur la lecture

publique et toutes les autres disciplines culturelles en direction de tous les publics.

Un élargissement sur le plan géographique mais surtout une mutualisation des services proposés, des outils, de l'accès aux documents et aux animations partagées. Le réseau qui fonctionne à l'unisson depuis 2017 est déjà au service de 4570 usagers et riche de plus de 97000 documents.

Un nouveau réseau qui émerge, un passage de 12 à 22 médiathèques entraînant avec lui une harmonisation des services. Le réseau ÉCuME Médiathèques c'est aussi la mise en place d'un tarif harmonisé permettant l'accès aux ressources culturelles démultipliées. En pratique, les prêts, retours et réservations seront désormais possibles dans toutes les médiathèques. C'est aussi le développement d'un service en ligne avec un accès au site internet permettant de consulter, emprunter et réserver tous les documents du réseau. Un service à la demande avec une médiathèque numérique qui offre : films, presse, livres, musique, formation en consultation ou en téléchargement. Une navette hebdomadaire dépose les documents réservés dans les médiathèques du réseau. Ce service est élargi dans les 22 médiathèques grâce au recrutement supplémentaire de deux bibliothécaires animateurs du réseau. À savoir que cette navette a permis la circulation de documents en 2018.

### LE RÉSEAU EN 2020

- ◆ 180 000 documents,
- ◆ 24 agents professionnels,
- ◆ 175 bénévoles,
- ◆ Plus de 10 animations partagées.



Photo © K.R.Brooks

in  
fo  
rm  
at  
ions  
pr  
ati  
ques

26 000

# FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

## MAIRIES ÉQUIPÉES DE MATÉRIEL POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN PASSEPORT

- ◆ Ville de Vienne - Hôtel de ville sur rendez-vous au 04 74 78 30 31
- ◆ Ville de Roussillon - Mairie au 04 74 29 01 00

## PREMIÈRE ÉTAPE POUR TOUS LES DOCUMENTS

- ◆ Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- ◆ Je vais sur le site de l'ANTS
- ◆ Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et / ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et / ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Pour plus d'informations :  
<http://www.isere.gouv.fr/>

- ◆ Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis « où immatriculer mon véhicule ».
- ◆ Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

## Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



## Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un / une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne  
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de ma demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



MOIS		HORAIRE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JANVIER	11	10 h	Vente galette des rois	UJBM	Cantine
	12	11 h	Vœux du maire	Mairie	Salle polyvalente
	14	19 h	Vœux du Président / Galette des rois	UJMM	Salle des Trophés
	17	19 h	Galette des rois	ASSE	Salle polyvalente
	18	14 h	Tennis ballon	FC Varèze	Gymnase
	19	9 h	Moules Frites	FC Varèze	Salle polyvalente
	26	9 h	Matinée dégustation	Boules de la varèze	Salle polyvalente
	29		Ludothèque OVIV	OVIV	Salle polyvalente
FÉVRIER	19		Ludothèque OVIV	OVIV	Salle polyvalente
	21	18 h	Tartiflette	Sou des Écoles	Salle polyvalente
	23	9 h	Boudin à la chaudière	ACCA	Salle polyvalente
MARS	13	20 h	Fête de la Saint Patrick	UJMM	Salle polyvalente
	21	16 h	Tournoi FIFA baby foot	FC Varèze	Salle des fêtes Cour et Buis
	29	14 h	Concours de coinche	UJBM	Salle polyvalente
AVRIL	10	14 h	Thé dansant	OVIV	Salle polyvalente
	13	7 h	Vide grenier	UJMM	Stade du Gontard
	17 / 19		Festival d'Art Postal	Un arbre une vie	Salle des fêtes Vienne
	22 / 23	8 h	Stage de foot	FC Varèze	Stade du Gontard
MAI	20	18 h 30	Concours de pétanque	UJMM	Stade du Gontard
	29	14 h	Thé dansant	OVIV	Salle polyvalente
	29	18 h 30	Concours de pétanque	FC Varèze	Cour et Buis
JUIN	6	13 h 30	Tournoi de basket	UJBM	Stade du Gontard
	7	9 h	Tournoi de basket	UJBM	Stade du Gontard
	12	18 h 30	Concours de pétanque	UJBM	Stade du Gontard
	13	10 h	Kermesse	Sou des Écoles	Stade du Gontard
	13	12 h	Pique nique	Un arbre une vie	Arboretum
	19	19 h	Assemblée générale	FC Varèze	
	26	19 h	Assemblée générale	UJBM	Gymnase
	26	14 h	Thé dansant	OVIV	Salle polyvalente
JUILLET	4	10 h	Assemblée générale	ASSE	Salle polyvalente
SEPTEMBRE	18	19 h	Assemblée générale	UJMM	Salle des Trophés
OCTOBRE	4	9 h	Saucisses gueuses	ASSE	Salle polyvalente
NOVEMBRE	29	8 h	Foulée des coteaux	Sou des Écoles	Stade du Gontard
DÉCEMBRE	6	9 h	Moules Frites Andouillettes	UJMM	Salle polyvalente



### HORAIRES DE LA MAIRIE

Tél. 04 74 57 83 50

Fax 04 74 57 89 78

Mairie : mairie.monsteroux@entre-bievreethrone.fr

Accueil mairie :

accueil.monsteroux@entre-bievreethrone.fr

Lundi et jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 14h00 - 17h30

Samedi 9h - 12h

(2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois)

### HORAIRES DE LA POSTE DE MONTSEVEROUX

Tél. 04 74 59 25 60

Du lundi au vendredi 9h00 - 11h30

Le samedi 9h00 - 11h00



### HORAIRES DÉCHETTERIES

**Horaire de la déchetterie de la Varèze**

Tél. 04 74 20 39 16

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Mardi 9h - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi 13h30 - 17h

Jeudi 9h - 12h

Vendredi 13h - 17h

Samedi 9h - 12h et 13h - 17h

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

Mardi 9h - 12h et 15h - 18h

Mercredi 15h - 18h

Jeudi 9h - 12h

Vendredi 13h30 - 18h

Samedi 9h - 12h et 13h30 - 18h

**Horaire de la déchetterie de Beaurepaire**

Tél. 04 74 84 61 81

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Lundi, mardi, mercredi

Vendredi, samedi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Jeudi 13h30 - 17h

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

Lundi, mardi, mercredi

Vendredi, samedi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Jeudi 13h30 - 18h

### NUMÉROS UTILES

Gendarmerie 04 74 84 60 17

Pompiers 18

SAMU 15

Urgences 112

Ostéopathe 06 21 87 53 79

Prise rendez-vous au 04 38 26 04 34

La Poste 04 74 59 25 00

Mairie 04 74 57 83 50

### ASSISTANTE SOCIALE

Si vous avez besoin d'une assistante sociale, téléphonez à la maison du département à Beaurepaire au **04 37 02 24 80** et demandez le service social du département.

### INFIRMIÈRES

**M<sup>me</sup> GOBART Catherine** 06 29 33 57 48

**M<sup>me</sup> TAYOT Angélique** 06 29 33 57 48

**M<sup>me</sup> VIDAL Delphine** 06 29 33 57 48

6, place des Écoles - 38122 Monsteroux-Milieu

**M<sup>me</sup> SORGE Élodie** 06 84 39 49 92

468, chemin de Ratelon - 38122 Monsteroux-Milieu

### ASSISTANTES MATERNELLES

◆ **CULIBRK Véronique**

Tél. 04 74 56 48 23

1030, route du Pilat

38122 MONSTEROUX-MILIEU

Agrément maternel - Capacité : 4

◆ **JOBARD Sylvie**

Tél. 06 08 88 38 36

259, chemin Nassint

38122 MONSTEROUX-MILIEU

Agrément maternel - Capacité : 4

◆ **LATTARD Dominique**

Tél. 04 74 57 80 44

15, chemin de l'Ozellier

38122 MONSTEROUX-MILIEU

Agrément maternel - Capacité : 4

◆ **ROYER Maryline**

Tél. 06 35 50 80 17

8, lotissement Jardin des Acacias

38122 MONSTEROUX-MILIEU

Agrément maternel - Capacité : 3

◆ **ROULET Sylvie**

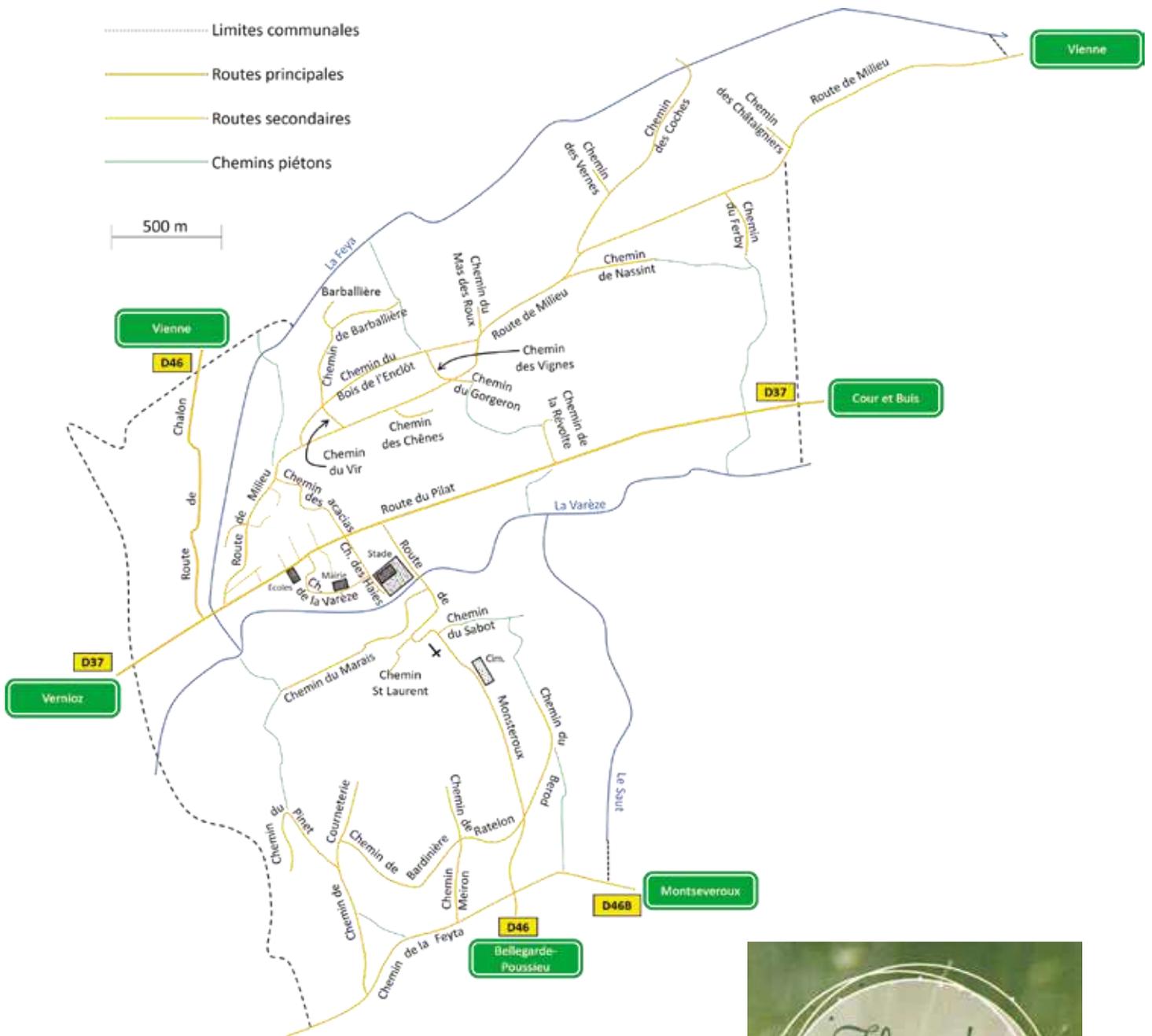
Tél. 06 16 98 11 36

15, chemin du Sabot

38122 MONSTEROUX-MILIEU

Agrément maternel - Capacité : 3

# PLAN DE LA COMMUNE



**BOULANGERIE PATISSERIE  
AUX DELICES DE LA VAREZE**

155 ROUTE DES ALPES - ST-ALBAN DE VAREZE  
38150 VERNIOZ  
04 74 84 46 73

*Chaque dimanche, matin et midi*  
Chocolats  
6430-12630 et  
15430-194  
Tous les dimanches  
après-midi et lundi

*Chaque dimanche, matin et midi*  
- Ecrouges  
- Pâtisseries  
- Assortiments  
- Glaces

*delices.vareze@orange.fr*

**Fleur de  
Ma Naga**  
ARTISAN FLEURISTE  
VERNIOZ

49, route du Pilat  
38150 **VERNIOZ**  
**04 74 84 66 14**  
fleurdemanaga@orange.fr  
www.fleurdemanaga.com